

stage et arnaques de conventions

Par **ritamitsouko**, le **16/07/2019** à **20:30**

Bonjour,

Je suis étudiant inscrit dans une université canadienne et j'ai effectué un échange dans une école en France.

J'ai trouvé un stage ici que je voudrais faire après mon échange mais mon université refuse de m'accorder une convention car la deadline était en avril.

Je me suis renseigné sur des "entreprises" de cours en ligne qui délivrent des conventions de stage. Cette pratique semble être tolérée mais me paraît inacceptable car nous devons payer des sommes parfois élevée (minimum 400 euros) pour pouvoir effectuer des stages (payés dérisoirement voir parfois pas du tout).

La situation est faite pour que les plus précaires soient toujours dans une situation encore plus difficile.

Payer 400 euros à des organismes douteux, pour un document administratif, afin d'avoir simplement le droit administratif d'effectuer un stage est un non sens et les pouvoirs publics n'ont aucune directive pour simplifier les choses et laissent ces organismes vautours opérer.

Je voudrais simplement faire un stage. Pourquoi est ce si difficile et pourquoi nous laisser aux mains de ces entreprises ou nous forcer à contourner les choses en tentant de s'inscrire dans des universités étrangères ou nous pousser à produire de faux documents ? Que faire ?!

Par **LouisDD**, le **16/07/2019** à **21:33**

Salut

Sans vouloir couper court au débat qui reste intéressant car au delà de l'organisme dont vous parlez et qui de plus délivre à mon avis un document qui finalement ne vaudra rien pour faire reconnaître un stage... il y a aussi certains règlements de faculté qui ne permettent pas aux étudiants de saisir des opportunités de stages (trop long délai pour avoir la convention, pas d'adaptation possible des CM ou TD... même des imitations de nombre de conventions par étudiant...)

Enfin retournons à mon propos initial : dans le cas que vous évoquez, tout est dans le dépassement de la deadline... que ce soit de votre faute ou que l'information n'ait pas circulé ça après je n'en sais rien... mais bon voilà...